

FEDERATION ALGERIENNE DU SPORTS ET TRAVAIL

Aux

Groupes sportifs

Présidents des associations sportives

Présidents des bureaux communaux

Présidents des ligues des wilayas

Présidents des comités régionaux

Sociétés, compagnies et établissements

Comités des activités libéraux, professionnels et artisanaux

Sahara Marathon (International)

Et Course a Tindouf

Du 23 au 28 Février 2025

Wilaya Tindouf, Algérie

Chers amis travailleurs (ses) sportifs (ves),

Dans le cadre de la réalisation du programme des activités de l'année 2025, la fédération Algérienne de sport et travail organise du 24 au 28 février 2025

- La course du 24 fév (04 km) le 24 février 2025 a Tindouf
- En collaboration avec la direction des sports du ministère de la jeunesse et des sports de la RASD organise le Sahara Marathon (international) le mardi 26 février 2025, dans les camps des réfugiés Sahraoui sur les distances suivantes (05 km,10 km, 21 km et 42 km) au choix du participant .

- **Sahara Marathon (international)**





INVITATION

Chers amis sportifs

❖ Sahara Marathon (international) et course de Tindouf

La Fédération Algérienne de Sport et Travail à le Plaisir de Vous inviter a Participé a à la course du 24 Février à Tindouf (04 km) le 24 Février 2025, et au Sahara Marathon (international) dont les Distances sont 5 km, 10 km ,21 km et 42 km au choix le Mercredi 26 Février 2025 au Camps des Réfugiés Sahraoui, wilaya Tindouf, Algérie.

Accueil à Tindouf	Dimanche 23 Février 2025.
Date de la course de Tindouf	Lundi 24 Février 2025 à 09 h 00
Départ pour les camps réfugiés	Lundi 24 Février 2025 à 14 h 00
Date de la Course Sahara Marathon	Mercredi 26 Février 2025 à 08 h00.
Cérémonie De Clôture.	Jeudi 27 Février 2025.
Date De Retour	Vendredi 28 Février 2025.
Activité	Course à pied
Lieu des Courses	Tindouf et Camps des Réfugiés Sahraoui.
Frais De Participation	✓ Formule (A) : 16 000 DA transport par avion ✓ Formule (B) : 8 000 DA le participant assure son propre transport

NB : Déplacement aller et retour par avion

A. Inscription

Inscription Définitive	<p>Dernier délais le 31/01/2025 à 17 : 30 am</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Paiement de 100 % de l'ensemble des frais de participation. 2. La liste nominative définitive des participants <i>(nom et prénom, date et lieu de naissance, organisme, wilaya)</i>
<p>F.a.s.t Contact</p> <p>a) Organisation</p> <p>b) Secrétariat Générale</p> <p>c/ Tindouf. Ligue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission des Activités physique, sportive et loisirs. Tel : +213/231 473 40/41/42 Email : fastalgerie@yahoo.fr • Direction : Souaber Badredine : + 213 771 481 161 • Tel/Fax : + 213 23 147 340/341/342 Email : fastalgerie@yahoo.fr • KIHED Med (Représentant de la FAST) : + 213 665 900 861
<p>Démarches A Suivre</p> <p>a) Scanner Et Envoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'imprimé d'inscription définitive et le reçu de versement des frais de participations. Email : fastalgerie@yahoo.fr

B. Paiement

Bénéficiaire	Fédération Algérienne de Sport et Travail
Intitulé de l'opération	Sahara Marathon
Adresse Du Bénéficiaire	Centre des fédérations cité olympique Med Boudiaf, Alger
N° du Compte Postale CCP	: 21003546 clé 89
RiP	: 00799999002100354689
Modalités de paiement	a) Versement : au compte CCP de la FAST, avant le 20 février 2025.
<p>Annulation De :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Et De Participation (Participant/structure) ▪ Organisation De L'événement Par La FAST 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'annulation de réservation et de participation <u>a compté du 20/01/2025</u> le participant/structure perd tous le droit de remboursement et cela quel que soit la forme. • La Fédération Algérienne de Sport et Travail réserve le droit d'annuler un ou plusieurs éléments du programme ou l'événement sportif si il n y pas le nombre minimum des participants exiger par les Règlements Généraux et Techniques de la FAST avec le remboursement intégral des frais de participation.